

La gestion des djihadistes de retour en Afrique du Nord

Que faire face au retour et au redéploiement des combattants étrangers? Comment traiter les femmes et les enfants qui reviennent des anciens territoires de l'EI? La capacité des pays d'Afrique du Nord à gérer ces questions aura des répercussions sur la sécurité dans la région et en Europe.

Par Lisa Watanabe

Depuis 2011, des milliers de personnes ont quitté leur pays pour combattre en Syrie, en Irak et au-delà, essentiellement sous la bannière de l'État islamique (EI). Les victoires du groupe ont attiré environ 40 000 combattants étrangers – un chiffre bien supérieur à ceux des autres grandes mobilisations djihadistes, par exemple lors des guerres d'Afghanistan entre 1979 et 1989, de Bosnie entre 1992 et 1995, d'Afghanistan après 2001 et d'Irak après l'invasion conduite par les États-Unis en 2003. Les ressortissants d'Afrique du Nord ont représenté une part significative des combattants étrangers présents en Syrie et en Irak. Mais le Levant n'était pas leur seule destination: ils ont également afflué en Libye après la création d'une enclave de l'EI dans cet État ravagé par les conflits.

Les pays d'Afrique du Nord sont aujourd'hui aux prises avec la question du retour des combattants étrangers, ainsi que des femmes et des enfants qui cherchent à quitter les anciens territoires de l'EI. D'autres combattants étrangers pourraient se redéployer une fois de retour. Du fait de la faiblesse de ses structures de gouvernance et de sécurité et de la persistance de l'EI sur son territoire, la Libye pourrait ainsi s'imposer comme une destination de choix pour ceux qui fuient la Syrie et l'Irak. Compte tenu de la proximité de l'Afrique du Nord avec l'Europe et des liens transnationaux entre les djihadistes des deux régions, l'Europe peut difficilement se permettre d'igno-



La situation sécuritaire en Tunisie demeure tendue, notamment depuis l'attaque en 2016 sur la ville de Ben Gardane par des militants affiliés au groupe de «l'Etat islamique» basés en Libye. Souissi/Reuters

rer les défis que posera dans les années à venir la gestion des combattants étrangers et des autres personnes de retour en Afrique du Nord. Cela est clairement apparu lors des attentats du marché de Noël de Berlin en 2016 et à Manchester en 2017, tous deux perpétrés par des individus qui avaient des connexions avec la scène djihadiste en Libye.

Départ et déploiement

On peut définir les combattants djihadistes étrangers comme des personnes qui quittent leur pays pour participer à une insurrection dans un autre pays en conflit. Les décalages dans les signalements et l'ab-

sence de recensements officiels, dans certains cas, conduisent à s'appuyer sur des estimations. Malgré ce manque de précision, les chiffres donnent une idée de l'ampleur du problème: plus de 3 000 Tunisiens, quelque 1 600 Marocains et au moins 600 Égyptiens sont partis en Irak et en Syrie. S'il n'existe pas de chiffres officiels concernant les Libyens, ils ont été parmi les premiers à se rendre dans ces pays. Leur effectif sur place pourrait donc être relativement élevé aussi – soit environ 600 djihadistes selon les estimations. Les Algériens se sont avérés beaucoup moins nombreux (260 jusqu'en décembre 2015).

Outre la Syrie et l'Irak, des combattants étrangers nord-africains ont aussi gagné les provinces aux mains de l'EI en Afrique du Nord même. Alors que la Libye était autrefois considérée comme une plateforme de transit et d'entraînement pour les djihadistes en partance pour la Syrie et l'Irak, elle est devenue une destination pour les combattants étrangers à partir de 2014. Sa facilité d'accès et la présence d'une enclave de l'EI sur son territoire en ont fait un lieu attrayant et une alternative viable au califat du Levant, à un moment où il devenait de plus en plus difficile de se rendre en Syrie et en Irak. Selon les estimations, entre 1 350 et 3 400 combattants étrangers auraient gagné la Libye depuis 2011. La majeure partie d'entre eux seraient des Tunisiens (entre 1 000 et 1 500), complétés dans une

Outre la Syrie et l'Irak, des combattants étrangers nord-africains ont aussi gagné les provinces aux mains de l'EI en Afrique du Nord même.

moindre mesure par des ressortissants d'autres pays d'Afrique du Nord. Des combattants étrangers nord-africains ont également rejoint la «province du Sinaï», un territoire égyptien tenu par l'EI, mais en plus petit nombre.

Le recrutement était, semble-t-il, essentiellement assuré par des personnes connues des combattants potentiels, telles que des amis déjà en Syrie ou des contacts au sein de leur milieu local. Les médias sociaux n'auraient joué qu'un rôle secondaire. Les groupes djihadistes établis, comme Ansar al-Charia en Tunisie, Ansar al-Charia en Libye et Gamaa al-Islamiya en Égypte, se sont également révélés efficaces pour recruter et faciliter la mise en réseau. Ces liens personnels peuvent contribuer à expliquer l'existence de foyers de recrutement dans les grands pays de départ, par exemple les villes du nord-ouest du Maroc (Fnideq, Tanger et Tétouan) ainsi que Casablanca et Fès, Ben Gardane, Remada, Bizerte et Tunis en Tunisie, ou encore Tripoli, Derna et Benghazi en Libye. Certaines de ces régions (Ben Gardane et Derna) sont marquées de longue date par la radicalisation et la mobilisation de combattants étrangers.

Les itinéraires empruntés pour se rendre en Syrie et en Irak sont désormais bien connus des autorités. On pense que de nombreux combattants nord-africains sont arrivés par

voie terrestre à travers la Turquie. Certains seraient entrés en Turquie en avion, parfois via un pays tiers. D'autres ont probablement gagné le pays par la mer depuis la Libye. Ceux-ci ont, pour la plupart, rejoint la Libye par voie terrestre, en transitant souvent par des villes proches de la frontière comme Ben Gardane en Tunisie ou Debdeb en Algérie. Certains Égyptiens ont également pris l'avion entre Le Caire et Khartoum au Soudan, puis sont entrés en Libye par voie terrestre.

Les raisons qui ont poussé ces personnes à devenir des combattants étrangers sont diverses et variées. S'il est impossible d'établir un profil unique, plusieurs facteurs communs semblent se détacher. Ainsi, nombre de ces combattants sont guidés par ce qu'ils estiment être leur devoir d'aider leurs coreligionnaires sunnites en Syrie, par des motivations religieuses et idéologiques, souvent liées à l'idée que la Syrie sera le théâtre de la bataille finale entre musulmans et soi-disant «mécréants», et par le sentiment d'injustice sociale et économique résultant d'une marginalisation sur ce plan dans leur pays d'origine. Il semble que ces facteurs se soient combinés de façon complexe à la promesse de salaires et de femmes souvent véhiculée par la propagande de l'EI, ainsi qu'à un sentiment d'avenir qui fait souvent défaut dans les pays d'origine des combattants étrangers.

Outre les jeunes hommes, un certain nombre de femmes ont également émigré vers les territoires de l'EI en Syrie et en Irak dans le cadre d'une grande mobilisation associée à la création d'un califat. On estime ainsi que 700 Tunisiennes et environ 275 Marocaines (soit à peu près 23 % et 17 % des combattants étrangers originaires de ces pays) ont rejoint le califat du Levant. D'autres femmes ont gagné la Libye, essentiellement des Tunisiennes. Selon certaines estimations, elles seraient environ 300 sur place, soit 20 à 30 % des combattants étrangers. Des Marocaines ont également quitté leur pays pour la Libye, mais on ne sait pas exactement combien. En outre, des enfants ont accompagné leurs parents ou sont nés dans le califat et la province de l'EI en Libye. Leur nombre est pour l'heure inconnu.

Retour et redéploiement

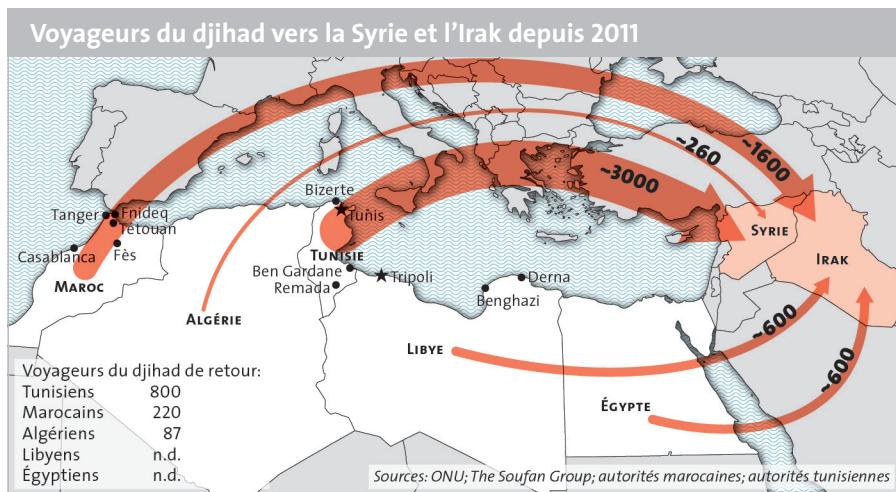
Certains combattants étrangers ont déjà regagné leurs pays d'origine ou de résidence en Afrique du Nord. On sait ainsi qu'environ 800 Tunisiens, 220 Marocains et au

moins 87 Algériens sont rentrés (soit environ 25 %, 13 % et 33 % du nombre total de personnes qui avaient rejoint la Syrie et l'Irak). Compte tenu de l'importance stratégique de la Libye pour l'EI, il est probable qu'un certain nombre de combattants étrangers libyens soient également revenus dans leur patrie, bien qu'aucun chiffre officiel ne soit disponible. Comme ils risquent d'être arrêtés s'ils passent par les points d'entrée officiels, il est probable qu'un certain nombre est également retourné de manière clandestine.

Les pays par lesquels ils ont transité ou dans lesquels ils sont actuellement bloqués laissent supposer qu'ils empruntent des itinéraires assez similaires à ceux qu'ils ont probablement pris pour atteindre leur destination. Des Tunisiens, par exemple, sont rentrés clandestinement par voie terrestre depuis la Libye. Des Égyptiens sont également revenus par la Libye ou le Soudan. Un certain nombre de Tunisiens et de Marocains sont actuellement bloqués en Turquie alors qu'ils tentaient de regagner leur pays, peut-être en empruntant les mêmes itinéraires clandestins qu'à leur départ.

Ceux qui sont rentrés désenchantés ou qui sont étroitement surveillés par les services de sécurité dans leur pays d'origine ne constituent vraisemblablement pas un grand risque. La menace la plus sérieuse réside parmi ceux qui, entraînés au combat et disposant de vastes réseaux, continuent de supporter l'EI après leur retour et pourraient, dans certains cas même avoir été renvoyés chez eux pour continuer le combat sur place. De fait, l'enclave de l'EI en Libye a été créée par des combattants étrangers libyens revenus de Syrie en 2014. Si une telle situation a peu de chance de se reproduire ailleurs, certains djihadistes de retour pourraient se focaliser sur leur pays d'origine. Des soldats marocains de l'EI ont ainsi déclaré leur intention de mener le djihad contre la monarchie.

Les combattants étrangers de retour pourraient avoir un impact sur les réseaux djihadistes nationaux, mais également régionaux, qui pourraient s'en trouver renforcés. Nombre de ces combattants ont probablement suivi un entraînement en Libye avant de rejoindre la Syrie et l'Irak. Il y a des chances que beaucoup aient des contacts dans les milieux djihadistes en Libye. Les Tunisiens, en particulier, ont afflué en nombre vers la Syrie et l'Irak, en transitant certainement par la Libye où ils ont suivi un entraînement. Leur retour pourrait donc alimenter les réseaux tuniso-libyens.



La sécurité de la région pourrait également être affectée par ceux qui ne rentrent pas chez eux, mais se redéploient vers la dernière province de l'EI en Afrique du Nord, la province du Sinaï en Égypte, ou vers la Libye où l'EI tente de se regrouper. En effet, on soupçonne qu'un certain nombre de militants de l'EI en Syrie ont commencé à rejoindre la Libye dès 2015, après les offensives militaires contre leur fief. La chute des bastions de l'EI en Syrie et en Irak pourrait accroître leur nombre, ce qui aurait non seulement des conséquences pour la Libye, mais aussi pour ses pays voisins. La présence de l'EI en Libye a déjà eu d'importantes répercussions sur la Tunisie. Les terroristes responsables des attentats sans précédent du musée du Bardo à Tunis et de la station balnéaire de Sousse en 2015 s'étaient entraînés en Libye. De même, la tentative de prise de contrôle de la ville frontalière de Ben Gardane en 2016 a été planifiée par une cellule de l'EI basée à Sa-bratha, ville libyenne proche de la frontière.

En plus des hommes, des femmes et des enfants fuient également les territoires de l'EI. Certains sont rentrés dans leur pays. D'autres sont détenus en Libye, en Irak, en Syrie ou en Turquie et attendent leur procès et/ou leur rapatriement. Outre leur rôle d'épouses et de mères, les femmes agissaient comme gardiennes de la morale et comme recruteuses. Elles ont aussi été utilisées pour mener des missions suicides en Syrie et en Irak. Une fois rentrées dans leur pays d'origine, certaines pourraient continuer à recruter sur place ou s'engager dans des activités terroristes. En effet, les leaders de l'EI ont récemment appelé les femmes de retour à se préparer à de nouvelles missions, qui pourraient inclure des attentats-

suicides, et à éléver leurs enfants pour en faire de futurs militants de l'EI. Si beaucoup d'enfants auraient été trop jeunes pour être formés aux techniques de combat, des rapports ont fait état de garçons âgés de neuf ans seulement qui ont appris à utiliser des armes.

Réponses politiques actuelles

Jusqu'à présent, les pays d'Afrique du Nord ont adopté une approche essentiellement légaliste face au retour des combattants étrangers. Conformément à la résolution 2178 du Conseil de sécurité de l'ONU prise en 2014, qui exhorte les pays à prendre des mesures pour lutter contre le phénomène des combattants étrangers, la plupart des pays (à l'exception de la Libye) se sont dotés de cadres juridiques permettant de poursuivre les combattants de retour sur leur territoire national, le plus souvent pour avoir rejoint un groupe terroriste à l'étranger. Ceux qui sont repérés en tentant de regagner leur pays par les points d'entrée officiels sont donc arrêtés. Les personnes appréhendées ne sont toutefois pas toutes poursuivies pour un certain nombre de raisons, notamment le manque de preuves et les faibles capacités des systèmes pénaux, qui peuvent empêcher de rassembler des preuves suffisantes pour traduire les personnes en justice.

Malgré ces difficultés, peu de pays de la région ont adopté des mesures administratives afin de gérer les combattants de retour contre lesquels il n'est pas possible d'engager des poursuites, mais qui sont soupçonnés d'avoir commis des crimes dans le cadre de leurs activités à l'étranger. La Tu-

nisie représente toutefois une exception notable. En effet, les combattants étrangers qui rentrent en Tunisie sans être jugés par un tribunal sont, par exemple, assignés à résidence et surveillés.

En outre, aucun programme de déradicalisation et de réinsertion spécifiquement adapté aux combattants étrangers de retour au pays n'a été instauré, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des prisons. Si les gouvernements marocain et tunisien ont parfois évoqué la possibilité de mettre en place des programmes de ce type, rien de concret n'a encore été fait. Dans le cas de la Tunisie, les solutions alternatives à l'incarcération des combattants étrangers de retour ont eu tendance à susciter de vives réactions de la part des acteurs de la société civile et des services de sécurité, qui insistent sur une approche plus dure et empêchent ainsi les projets des gouvernements successifs d'aboutir. Le gouvernement tunisien a tout de même annoncé en septembre 2017 une nouvelle initiative de déradicalisation des combattants étrangers qui rentrent sur le territoire national. Il reste à voir si elle se concrétisera.

La stratégie courante qui consiste à mettre ces personnes sous les verrous sans mesures de déradicalisation et de réinsertion peut s'avérer efficace à court terme. Par contre, à long terme le milieu carcéral peut leur fournir les conditions idéales pour radicaliser et recruter d'autres personnes, d'autant que les prisons, dans certains pays de la région, sont surpeuplées. Certains détenus nourrissant déjà du ressentiment contre

Aucun programme de déradicalisation et de réinsertion spécifiquement adapté aux combattants étrangers de retour au pays n'a été instauré.

l'État peuvent ainsi se montrer sensibles au discours djihadiste. De plus, si leur seule perspective est l'arrestation et la détention, certains combattants étrangers peuvent estimer n'avoir d'autre choix que de rejoindre des pays à faible gouvernance minés par des conflits et compter sur le soutien des réseaux djihadistes. Il est donc très peu probable que ceux-ci se démobilisent. De plus, ce phénomène accroît les risques associés à certains points chauds dans la région, notamment la Libye.

Les pays de la région n'ont pas encore élaboré de politiques claires concernant la

gestion des femmes qui reviennent du djihad. Jusqu'à présent, les informations disponibles donnent à penser que, si celles dont on a détecté le retour sont arrêtées, elles sont souvent traitées avec plus de clémence que leurs homologues masculins. Cette attitude reflète la tendance générale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, à considérer les femmes comme non violentes ou comme des victimes. Des Tunisiennes de retour au pays, par exemple, ont été arrêtées puis relâchées, placées sous surveillance et suivies dans le cadre de pro-

L'Europe, y compris la Suisse, peut aider les pays d'Afrique du Nord à relever efficacement les défis associés aux personnes de retour du djihad.

grammes supervisés par le ministère de la Femme et de la Famille. Il ne semble pas exister de politique définie pour le traitement des enfants qui reviennent avec leur mère ou des orphelins qui pourraient éventuellement être acceptés par le pays de leurs parents.

Perspectives

Chaque personne présente un niveau de risque différent. Pour être efficaces, les stratégies nationales de gestion des djihadistes de retour doivent donc vraisemblablement adopter une approche au cas par cas. Si cer-

taines personnes doivent être incarcérées, une solution hors du système pénitentiaire peut se révéler préférable pour d'autres. Ce type d'approche différenciée doit s'accompagner de programmes de déradicalisation et de réinsertion soigneusement conçus, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des prisons. Des structures de soutien psychologique et social peuvent également s'avérer nécessaires pour les enfants.

Mais les mesures de déradicalisation et de réinsertion ne fonctionneront que si les personnes concernées ne se retrouvent pas dans les mêmes conditions qui les ont poussées à quitter leur pays. Le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (Prevention of Violent Extremism, PVE) appelle les États à éliminer les conditions propices à la radicalisation dans le cadre de leurs stratégies de PVE et à faire en sorte que les activités de lutte antiterroriste soient respectueuses de l'État de droit. Cependant, de nombreux gouvernements de la région ont encore beaucoup de chemin à parcourir pour remédier aux causes directes (brutalité policière, arrestations arbitraires) et structurelles (exclusion politique et socio-économique) de la radicalisation.

Pour limiter l'impact sur l'Afrique du Nord du retour et du redéploiement des combattants étrangers, il faudra également une

approche coordonnée du problème au niveau régional, notamment une plus grande coopération entre les États sur les questions liées à la sécurité aux frontières et au partage de renseignements, qui n'est, du moins pour le moment, pas aussi solide qu'il pourrait l'être. La Libye reste le maillon faible de toute initiative visant à priver les militants djihadistes d'un refuge sûr dans la région. Par conséquent, il est urgent de déployer des efforts concertés à l'échelle régionale et internationale pour mettre fin au conflit en Libye et renforcer la gouvernance et la sécurité dans le pays.

L'Europe, y compris la Suisse, peut aider les pays d'Afrique du Nord à relever efficacement les défis associés aux personnes de retour du djihad et au redéploiement des combattants étrangers en incitant les États à étudier des solutions de déradicalisation et de réinsertion, en soutenant la réforme du secteur de la sécurité et l'inclusion politique et socio-économique, en particulier des jeunes, ainsi qu'en faisant corps pour appuyer le processus politique des Nations Unies en Libye et le renforcement des capacités dans le pays.

Dr Lisa Watanabe est Senior Researcher au Center for Security Studies (CSS) de l'ETH de Zurich. Elle est notamment l'auteur des études «Algérie: la stabilité contre vents et marées?» (2017) et «Libye: dans l'œil du cyclone» (2016).

Les analyses de politique de sécurité du CSS sont publiées par le Center for Security Studies (CSS) de l'ETH Zurich. Deux analyses paraissent chaque mois en allemand, français et anglais. Le CSS est un centre de compétence en matière de politique de sécurité suisse et internationale.

Editeurs: Christian Nünnlist, Matthias Bieri, Fabien Merz, Benno Zogg
Traduction: Consultra; Relecture: Fabien Merz
Layout et graphiques: Miriam Dahinden-Ganzoni
ISSN: 2296-0228

Feedback et commentaires: analysen@sipo.gess.ethz.ch
Téléchargement et abonnement: www.css.ethz.ch/cssanalysen

Parus précédemment:

[La sécurité et la stabilité en Turquie](#) No 221
[Intelligence artificielle: les ambitions de la Chine](#) No 220
[Les politiques de défense italienne et polonaise](#) No 219
[Le concept de nation-cadre de l'OTAN](#) No 218
[La sécurité sanitaire dans le contexte mondial](#) No 217
[Les enjeux stratégiques du marché du pétrole](#) No 216